



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 JUILLET 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 30 juin 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 juillet 2009

POLITIQUE D'INSERTION - CONVENTION
ENTRE LA VILLE DE NIORT ET
L'ASSOCIATION INTERMEDIAIRE NIORTAISE
(A.I.N.)

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 10 juillet 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Julie BIRET - Mme Elsie COLAS -

Secrétaire de séance : M. Patrick DELAUNAY -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Françoise BILLY donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Chantal BARRE
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jérôme BALOGE
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Jean-Louis SIMON

DIRECTION GENERALE

**POLITIQUE D'INSERTION - CONVENTION ENTRE LA VILLE DE
NIORT ET L'ASSOCIATION INTERMEDIAIRE NIORTAISE (A.I.N.)**

Monsieur Jean-Claude SUREAU Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Afin de maintenir et développer le lien social, notre Ville a engagé, depuis plusieurs années, des actions pour accompagner des politiques d'emploi. Elle a accueilli dans les services municipaux des personnes en contrats aidés qui ont ainsi pu trouver un emploi durable à travers leur pérennisation sur des postes vacants. Elle accompagne aussi le secteur associatif sur des actions d'accompagnement et de suivi des personnes en grande difficulté au travers d'une insertion professionnelle sur le secteur marchand (MIPE).

Pour faire face à des besoins ponctuels et de courte durée, pour des travaux de petit entretien, la Ville a recours depuis 1996 à l'association intermédiaire niortaise (AIN) dans le cadre d'une convention au terme de laquelle l'association met à la disposition de la Ville des personnes en recherche d'emploi. C'est notamment dans ce cadre que la prestation des opérations « coup de poing » proprement s'effectue.

La convention étant arrivée à expiration, il convient de la renouveler.

Les crédits ouverts au budget primitif pour 2009 sont égaux à 90 000 €.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention entre la Ville de Niort et l'Association Intermédiaire Niortaise,
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Claude SUREAU